Critérium Technique Auvergne Rhône Alpes

Dimanche 22 novembre 2026

Gymnase Philippe GARDEN
Rue de Verdun
69220 Belleville-en-Beaujolais

Inscriptions

Les clubs devront être à jour de leurs cotisations pour la saison 2026/2027.

Ligue de Taekwondo Auvergne- Rhône-Alpes-CDOS
28 rue Julien 69003 Lyon
Tel :07.77.76.49.68
mail : contact.tkdara@gmail.com
www.taekwondo-aura.com
SIRET : 494 217 078 00032 NAF : 8551Z

Tous les compétiteurs devront avoir leur passeport fédéral en règle : licence, certificat médical et autorisation parentale pour les mineurs.

1) Les inscriptions

sur le site : https://www.andco-sys.com/events/J57ZuKCctAG

Date limite : 15 novembre 2026 à 23h59

Aucune inscription ne sera prise en compte après la date limite

ATTENTION , Vous devez obligatoirement être en possession de votre licence et de votre certificat médical d'aptitude au moment de l'inscription. Les prises de licences seront vérifiées auprès de la fédération , tous participants ne respectant pas cette consigne sera retiré de la liste des participants.

2) Les frais d'engagement :

25 Euros par compétiteur, (50 euros pour les paires / 75 euros pour les équipes)

A noter : toute inscription est due, aucun remboursement ne sera organisé.

3) Règlement des frais d'inscription

Paiement par carte bancaire uniquement sur martial events.

Programme

Dimanche 22 novembre 2026

09h00 - Accueil des Juges
09h30 – Briefing des équipes pour le critérium & Championnat
10h00 – Début de la compétition

Ligue de Taekwondo Auvergne- Rhône-Alpes-CDOS
28 rue Julien 69003 Lyon
Tel :07.77.76.49.68
mail : contact.tkdara@gmail.com
www.taekwondo-aura.com
SIRET : 494 217 078 00032 NAF : 8551Z

Critérium Technique

Conditions de participation

Tous les clubs obligatoirement affiliés à la FFTDA pour la saison 2026/2027

Le Critérium Auvergne Rhône-Alpes est ouvert à tous les compétiteurs détenteur d'un passeport fédéral en règle : licence, certificat médical et autorisation parentale pour les mineurs.

Les participants au critérium présenteront une pièce d'identité afin de valider leurs catégories.

Catégories (masculins et féminins)

Pupilles : 6 et 7 ans (2021-2020)
Benjamins : 8 et 9 ans (2019-2018)
Minimes : 10 et 11 ans (2017-2016) classe B et C
Cadets : 12, 13 et 14 ans (2015-2014-2013) classe B et C
Artistique : +15 ans (2011 et avant)

Catégories (masculins et féminins) *Individuel*
Juniors: 15, 16,17 ans (2012-2011-2010) B-C
Moins de 30 ans : 18 à 30 ans (2009- 1997)B-C
moins de 40 ans : 31 à 40 ans (1996-1987)B-C
Moins de 50 ans ; 41 à 50 ans (1986-1977)B-C
Moins de 60ans : 51 à 60 ans (1976–1967)B-C
Moins de 65 ans : 61 à 65 ans (1966-1962)B-C
Plus de 66 ans : 66 ans et plus (1961 et avant)B-C

Equipe :Equipe masculine (3 garçons du même Club) 13 ans et plus
Equipe féminine (3 filles du même Club) 13 ans et plus

Equipe paire (1 garçon et 1 fille du même Club) 13 ans et plus

Les catégories de grade (attention à bien préciser son grade lors de l'inscription sur MARTIAL EVENT)
-Classe C : Catégories Ceinture blanche, jaune et bleu (9ème Keup à 4ème Keup). Poomsé possible d'effectuer : T1 à T4
-Classe B : Catégories Ceinture Rouge et noir (3ème Keup à DAN). Poomsé possible d'effectuer : T4 et +.

Attention, il n'est pas possible de participer à la fois au critérium et au championnat.

S'il n'y a pas assez de monde dans une catégorie, la Direction Technique se réserve le droit de réunir tous les concurrents d'une même catégorie d'âge ou de grade.

Déroulement de la compétition

Ligue de Taekwondo Auvergne- Rhône-Alpes-CDOS
28 rue Julien 69003 Lyon
Tel :07.77.76.49.68
mail : contact.tkdara@gmail.com
www.taekwondo-aura.com
SIRET : 494 217 078 00032 NAF : 8551Z

Le choix du Poomsae
Le Poomsé effectué par les concurrents lors d'un round doit être le même et choisi soit en commun accord par les participants, soit imposé par le grade du moins gradé. Le juge central validera le Poomsae avec les deux concurrents.

Tenue
Dobok blanc col blanc pour les keups et col rouge/noir pour le poums, ceinture, brassard ou chasuble bleu ou rouge

Jugement des Poumsés
A la fin de l'exécution des Poumsé, les 3 juges lèvent simultanément le drapeau signalant le vainqueur **ou** éventuellement un système de notation sera mis en place à la place des drapeaux

Dans une catégorie avec moins de 4 participants : la compétition se déroulera avec une poule unique ou chaque athlète rencontrera tous les adversaires. Chaque victoire fera remporter un point à l'athlète et celui qui a le plus de point à l'issue des rencontres remporte la compétition. En cas de même nombre de point, c'est le résultat de la confrontation directe qui primera.
Dans une catégorie avec 4 et 8 participants : La compétition se déroulera avec deux poules de nombre équivalent ou non. Les deux meilleurs de chaque poule pour s'affronter en demi-finale pour une élimination directe.
Nombre d'Athlète engagé dans la catégorie au-delà de 8 : La compétition se déroulera avec un système d'élimination directe. Des repêchages pourront être organisés.

La Ligue se réserve le droit de modifier l'organisation et le système d'évaluation des rencontres en fonction du nombre de participants inscrits à la compétition et du nombre d'arbitres

Compétition par équipe :

Même réglementation que le championnat : système de notation, avec passage sur un seul Poomse au choix des concurrents.

Contact

Pour tout renseignement,
Tel : 07 77 76 49 68
Email : contact.tkdara@gmail.com
Site : www.taekwondo-aura.com

Ligue de Taekwondo Auvergne- Rhône-Alpes-CDOS
28 rue Julien 69003 Lyon
Tel :07.77.76.49.68
mail : contact.tkdara@gmail.com
www.taekwondo-aura.com
SIRET : 494 217 078 00032 NAF : 8551Z